



Cegid Chatbot PAS : les 10 questions les plus posées par les salariés sur le prélèvement à la source

Paris, le 31 Janvier 2019 - **Cegid**, acteur majeur des solutions de gestion pour les métiers de l'Expertise Comptable, de la Finance et de la Fiscalité, de la Paie et des Ressources Humaines et du Retail présente le résultat des premières interactions de son outil Chatbot PAS avec ses clients. L'objectif est d'accompagner les salariés dans la mise en place et la bonne compréhension du prélèvement à la source.

Entré en vigueur au 1^{er} Janvier 2019, la plupart des Français découvriront les effets chiffrés du prélèvement à la source sur leur fiche de paie de ce mois-ci. Parce que le montant net qui y figure est primordial pour tous, les questions et les inquiétudes sont nombreuses.

Afin d'accompagner au mieux les Français dans ce changement, Cegid a conçu et mis en ligne le 28 décembre dernier son Chatbot PAS, tout d'abord ouvert à ses clients. Focus sur leurs interrogations :

Les 10 questions les plus posées par les salariés

1. « Comment est calculé mon taux d'imposition ? »
2. « Comment sont gérées les régularisations ? »
3. « Où trouver les taux ? »
4. « Comment puis-je connaître mon taux d'imposition ? »
5. « Comment est calculé le montant de mon prélèvement à la source ? »
6. « Vais-je gagner moins qu'avant le prélèvement à la source ? »
7. « Quel impact si le calcul du prélèvement est faux ? »
8. « Changement de situation fiscale, quel est l'impact sur le montant de mon prélèvement à la source ? »
9. « Quand doit être reversé l'impôt à l'administration fiscale ? »
10. « Comment seront gérées les nouvelles embauches ? »

Le taux d'imposition au centre des questions les plus posées

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est devenu concret : en ce mois de janvier 2019, le taux de prélèvement et le montant correspondant apparaîtront sur les bulletins de salaire ou de pension de retraite. Le choix du taux de prélèvement n'est pas figé pour autant : selon les cas, deux ou trois options s'offrent aux salariés. C'est certainement la raison pour laquelle les questions sur le taux d'imposition reviennent fréquemment.

Un robot intelligent à disposition des salariés et des services RH

Le Cegid Chatbot PAS est un outil innovant et ludique, disponible 24h/24, qui apporte des réponses instantanées à toutes les questions qui lui sont soumises à propos du prélèvement à la source. Guidé par une intelligence artificielle à la pointe de la technologie, le Chatbot apprend de ses erreurs grâce à une fonction de machine learning. Ce procédé lui permet de s'enrichir à chaque nouvelle question.

Un outil sollicité par les salariés désormais ouvert à tous

Depuis sa mise en service le 28 décembre dernier, le Chatbot PAS était réservé aux clients de Cegid, des analyses de leur utilisation de l'outil sur les deux premières semaines ont été réalisées. A l'approche de l'échéance, les visites et les questions se font plus nombreuses : la fréquentation de la plateforme a augmenté de 65% entre la première et la seconde semaine de mise en service. Par ailleurs, le top 10 des questions posées reste le même d'une semaine à l'autre.

Le Chatbot PAS est accessible par internet et disponible sur desktop, tout comme sur un smartphone. Face aux interrogations des français sur le prélèvement à la source et suite à l'analyse des premières interactions entre ses clients et le Chatbot, Cegid a souhaité le rendre accessible à tous afin de proposer une solution utile et innovante aux questions les plus fréquemment posées.

[Le Cegid Chatbot PAS disponible sur ce lien](#)

A propos de Cegid

Cegid est un acteur majeur des solutions de gestion pour les professionnels des métiers l'Expertise Comptable, de la Finance et de la Fiscalité, de la Paie et des Ressources Humaines et du Retail. Fort de son expérience de leader des solutions de gestion SaaS, Cegid accompagne la digitalisation des entreprises et des organisations publiques. Cegid combine une vision prospective et pragmatique des métiers, et la maîtrise des nouvelles technologies afin d'apporter de l'innovation utile. Avec une maîtrise unique du réglementaire. Cegid s'engage dans la durée avec ses clients.

Dans un monde en évolution rapide, Cegid ouvre les possibles et permet à chaque métier d'augmenter sa valeur ajoutée.

Cegid compte 2400 collaborateurs et vend ses solutions dans 75 pays. Cegid a réalisé un chiffre d'affaires de 332M€ en 2017. Pascal Houillon est le Directeur Général.

Plus d'informations : www.cegid.com ; <http://jobs.cegid.com/>

Suivre Cegid sur les réseaux sociaux :



Contacts presse - Agence Proches

- Ylhem Benhammouda : ylhem.benhammouda@agenceproches.com - 07 64 56 97 54
- Mélanie Farge – melanie.farge@agenceproches.com - 07 63 13 42 10